

Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE GÉOGRAPHIE

Sujet :

**Enseigner « Espaces et paysages de l'urbanisation :
géographie des centres et périphéries »
en classe de quatrième**

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme d'histoire-géographie du cycle 4, classe de quatrième, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel d'histoire-géographie, classe de quatrième, Nathalie Plaza (dir.), Hachette, 2016, p. 234-235.
- **Document C** : Manuel d'histoire-géographie, classe de quatrième, Cristhine Lécureux et Antoine Prost (dir.), Hachette, 2016, p. 162-163.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Guillaume Faburel, Élise Geisler et Théa Manola, « Le paysage (multisensoriel) dans la qualité de l'environnement urbain. Rôle du bien-être et poids des valeurs dans l'habiter des éco-quartiers », *Méditerranée*, vol. 123, no. 2, 2014, p. 109-119.
- **Document E** : Pascal Tozzi, « Enjeux participatifs dans l'adaptation urbaine durable », *Sud-Ouest européen*, n°37, 2014, p. 105-116.

Document A : Extraits du programme d'histoire-géographie du cycle 4, classe de quatrième, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.

Extraits du programme

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
Thème 2 : L'urbanisation du monde.	À partir des acquis de la classe de 5e, on aborde en 4e quelques caractéristiques géographiques majeures du processus de mondialisation contemporaine. On peut ainsi sensibiliser les élèves aux différences entre celle-ci et la « première mondialisation » (XVe-XVIe siècles) étudiée en histoire. Il s'agit de sensibiliser les élèves aux nouvelles formes d'organisation des espaces et des territoires que cette mondialisation provoque et d'aborder avec eux quelques-uns des problèmes qu'elle pose. [...]
Espaces et paysages de l'urbanisation : géographie des centres et des périphéries.	En 6e les élèves ont abordé la question urbaine à partir de l'analyse de « l'habiter ». En 4e on leur fait prendre conscience des principaux types d'espaces et de paysages que l'urbanisation met en place, ce qui est l'occasion de les sensibiliser au vocabulaire de base de la géographie urbaine. [...] Deux études de cas de grandes villes, au choix du professeur, permettent d'aborder concrètement les différents aspects du thème. Ces études de cas contextualisées offrent une première approche de l'espace mondialisé.

Extraits de la fiche Eduscol

Ce premier thème introduit la question de l'urbanisation, processus fortement lié à la mondialisation (fil directeur du programme de l'année). Si l'urbanisation est un phénomène ancien, elle connaît une accélération spectaculaire depuis plus d'un demi-siècle et se généralise à l'ensemble du monde. Elle modifie en profondeur les espaces, les territoires et les sociétés, en particulier du fait de l'essor des très grandes villes que sont les métropoles.

Le thème invite à mobiliser principalement deux échelles d'analyse. Premièrement, celle de la métropole elle-même, où paysages et espaces traduisent son degré d'insertion dans la mondialisation. Deuxièmement, l'échelle du monde dans laquelle les villes jouent un rôle structurant, même si elles sont inégalement connectées aux réseaux de la mondialisation.

Problématique : en quoi les différentes formes de l'urbanisation – et les espaces et les paysages qui en résultent, notamment ceux des métropoles – sont-elles révélatrices de la mondialisation et d'une insertion différenciée à ses réseaux ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- l'ampleur mondiale du phénomène d'urbanisation ;
- la profonde diversité des paysages, des espaces et des modes de vie, selon les contextes et le degré d'insertion des villes, notamment des métropoles, dans la mondialisation ;
- l'inégale connexion des villes aux grands réseaux mondiaux.

Document D : Guillaume Faburel, Élise Geisler, et Théa Manola, « Le paysage (multisensoriel) dans la qualité de l'environnement urbain. Rôle du bien-être et poids des valeurs dans l'habiter des éco-quartiers », *Méditerranée*, vol. 123, no. 2, 2014, p. 109-119.

Le paysage, historiquement interprété comme objet de nature contemplé à distance par des experts et esthètes, montre depuis une vingtaine d'années un visage plus partagé et ordinaire. Reconnu à la fois dans ses dimensions matérielles et immatérielles, il s'éloigne d'une seule fonction de mise en esthétique – par exemple d'une nature verdoyante et remarquable – pour se rapprocher de desseins plus territorialisés, liés à une demande sociale nouvelle. Le paysage est une « *partie de territoire telle que perçue par la population et dont le caractère résulte de la combinaison de facteurs naturels et / ou humains* » nous dit la Convention européenne du paysage (2000).

Dans ce contexte, la multisensorialité du paysage est admise, du moins dans les discours : « On parle désormais des paysages sonores, mais aussi du paysage des saveurs, voire des paysages tactiles, dans le cadre d'une dimension de polysensorialité propre aux expériences paysagères. » Défini comme le système des rapports sensibles (sensoriels et signifiants) qu'un individu ou un groupe d'individus entretient avec son espace de vie, le paysage multisensoriel a très peu fait l'objet d'observations concrètes pour l'aménagement. En fait, si l'analyse paysagère s'est élargie à d'autres sens que la vue, elle demeure souvent monosensorielle, selon des découpages théoriques et leurs traditions disciplinaires, et du fait également de limites empiriques et opérationnelles persistantes. Un second constat peut être fait : l'avènement du développement durable à la fois comme mot d'ordre et surtout registre premier d'action de l'aménagement urbain.

Bien que vivement critiqué, notamment pour les impensés qu'il perpétuerait, il s'est aussi largement affirmé ces vingt dernières années comme nouveau « modèle » de l'urbanisme et de l'aménagement. Au point que, pour certains chercheurs « Les objectifs du développement durable ouvrent une nouvelle brèche dans les champs du paysage qui a connu, avec les travaux consacrés à l'analyse des représentations sociales des dernières décennies une première "révolution" ». Dès lors, puisque l'approche sensible de l'environnement urbain fait à ce jour flores dans les discours, les paysages et la multisensorialité peuvent-ils devenir des leviers pour améliorer le cadre de vie urbain, plus particulièrement dans les écoquartiers ? Quels en seraient les facteurs qualifiants et les modalités opératoires ? [...]

Dès lors, l'analyse multisensorielle apparaîtrait, par le biais du bien-être notamment, comme une opportunité pour faire des paysages de véritables objets et outils de l'intervention territoriale et, en renouvelant les pratiques des métiers (cf. écologie du paysage ; médiation paysagère), d'accompagner quelques détournements, bricolages voire braconnages (pour reprendre les termes de CERTEAU, 1980). Le paysage deviendrait ainsi par sa complexité retrouvée un outil pertinent de réflexion globale, ainsi qu'un instrument de construction, donc d'investigation, du développement durable et de la qualité (de vie) urbaine. Il serait certes une réponse éventuelle à la demande de bien-être, au-delà du seul rôle « décoratif » de consommation visuelle, mais plus encore il serait bien un sujet politique, renouvelant la capacité à construire du commun car porteur d'interrogations et d'interpellations fortes.

Document E : Pascal Tozzi, « Enjeux participatifs dans l'adaptation urbaine durable », *Sud-Ouest européen*, n°37, 2014, p. 105-116.

Dans l'usage administratif français la « concertation », formule invocatoire et avatar participatif prégnant dans les projets d'écoquartiers, exprime aussi la possibilité réservée de choisir ses interlocuteurs. Parmi eux, concernant les processus concertatifs, les acteurs associatifs sont des cibles privilégiées par les porteurs de projets. Souvent issus du quartier, les associations apparaissent choisies pour leur représentativité et leur légitimité quant aux enjeux du projet, mais aussi pour leur capacité à s'inscrire dans les formes de communication et les procédures de décision institutionnelles. Cette prédominance associative, parfois au détriment des citoyens « non organisés », structure prioritairement l'implication des habitants et l'interface participative entre les sphères politico-administratives et le public. Le paysage des écoquartiers bordelais démontre une diversité de mobilisations et de coalitions possibles, tant du point de vue des enjeux et des registres d'action, que des modalités d'association : collectifs d'habitants d'écoquartiers à Ginko, Belcier ou Ambarès, associations de Bacalan réunissant des riverains au projet Bassin-à-flots, association des Jardins d'Aujourd'hui qui accompagne la mise en place des jardins collectifs, mais aussi structures associatives socioculturelles parties-prenantes aux projets d'écoquartiers à Pessac, Ambarès, Bordeaux-nord, ou Mérignac. Historiquement et idéologiquement positionnés dans les quartiers sur les registres du renforcement de la citoyenneté, de la participation et du « vivre ensemble », les centres sociaux et socioculturels semblent en capacité de répondre localement à la demande institutionnelle de dispositifs participatifs rapidement exportables et adoptables dans les stratégies d'adaptation urbaine durable. La figure de l'« expert-militant » socioculturel est ici ambivalente : identifié comme « professionnel de la participation », il joue un rôle de « facilitateur » entre la puissance aménageuse et les populations, non sans un risque d'instrumentalisation ; de l'autre, socialement engagé auprès des habitants du quartier, il travaille à l'agrégation, à la structuration des revendications, voire des mécontentements, redonnant une teinte contestataire aux processus d'appropriation. En outre, l'apport socioculturel peut valoriser la contre-expertise des habitants et les placer en situation de veille programmatique à l'égard du projet et de sa réalisation. Ainsi, la rénovation en écoquartier de la Cité des Pins à Mérignac a pu être suivie de près par des habitants, dont certains retraités du bâtiment ayant bénéficié de formations complémentaires par l'entremise du centre d'animation Cap Léo. [...]

L'environnement devient une entreprise de création collective, « encouragement à l'action, qui s'auto-entretient » et qui peut dès lors receler de vrais potentiels d'*empowerment* habitant dans la transformation du cadre de vie. Dans les écoquartiers, le jardin collectif est l'exemple archétypal de ces dynamiques. Pour les cas bordelais, la gestion des jardins collectifs s'opère à travers une vingtaine de structures associatives qui fonctionnent le plus souvent dans un cadre municipal. [...]

L'objectif général de la mobilisation habitante a été de transformer un quartier populaire en « écoquartier ancien », en combinant les modes d'habiter existants avec les nouvelles préoccupations de durabilité et d'adaptation urbaines.